

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire en date du/..../20...., il a été décidé de transférer le siège social de l'EURL, SARL, SCI, capital euros, siège (adresse ancien siège), RCS Nîmes au : (adresse nouveau siège)

..... et ce à compter du xx/xx/2011 et de modifier en conséquence l'article n° "siège social" des statuts. Mention au registre du commerce et des sociétés de NÎMES.
